



L'AVIS de Muttersholtz – Printemps 2024

Dossier : Les mares écologiques à Muttersholtz

Entretien avec Claire Vieilledent, chargée de mission pour le programme LIFE Biodiv'Est

- Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plaît ?

« Je m'appelle Claire Vieilledent, cela fait un an et demi que j'habite à Muttersholtz. Je suis ingénieure agronome de formation.

Je travaille dans le milieu environnemental depuis 2018 et je suis chargée de mission Eau-biodiversité dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Est, à l'échelle du Grand Est, depuis un an et demi : c'est un programme régional, cofinancé par l'Union Européenne, qui développe, autour de nombreux acteurs, des actions stratégiques et concrètes en matière de biodiversité.

Le programme LIFE Biodiv'Est est un projet stratégique : il s'agit de mettre en œuvre la stratégie régionale de la biodiversité (par exemple, l'évolution et l'adaptation de la forêt au réchauffement climatique, la formation des élus aux sujets environnementaux...). Ce projet LIFE a débuté en 2022, avec des financements européens et le cofinancement des membres du Collectif régional de la biodiversité : la Région Grand-Est, les Agences de l'eau, l'Office français pour la biodiversité (OFB) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Ce projet a permis la création d'une cellule d'assistance technique : 8 personnes ont été recrutées et embauchées par la Région, et j'en fais partie. Cette action est partie du constat du grand nombre de porteurs d'actions qui ont envie de faire des choses, mais qui manquent d'expertises techniques et financières.

Concrètement mon travail se fait en partie en fonction des sollicitations (je les aide à trouver des relais vers d'autres structures, à l'échelle des maisons de régions de Mulhouse et Sélestat), et en partie pour promouvoir et animer des dispositifs plus précis : l'Appel à projet Trame verte et bleue, à Muttersholtz (ailleurs, cela peut être d'autres dispositifs comme les Atlas de la biodiversité communale). ».

- En quoi êtes-vous concernée par la création de mares ?

« Dans le cadre de ma mission, j'interviens auprès des collectivités, des entreprises et des associations, pour donner du conseil et trouver des sources de financement, alerter sur la réglementation et les bonnes pratiques.

Encore une dizaine de mares vont être créées à Muttersholtz : l'aspect réglementaire est déjà connu par la commune. Dans le cadre de la trame verte et bleue, les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité identifiés sont des secteurs de vie et de déplacement préférentiel, sur lesquels les travaux peuvent être fortement aidés. La Région, les Agences de l'eau et la DREAL financent à 80 % les travaux des projets Trame verte et bleue, car il y a une convergence d'intérêt de la part de ces acteurs.

L'objectif est de repérer des milieux sur lesquels la faune se déplace et donc localiser des territoires opportuns pour mener des actions de restauration. J'ai un rôle de financeur : je dois m'assurer que les actions sont bien menées, que les coûts sont respectés et aider à rester dans l'objectif - qu'il faut toujours rappeler.

Par exemple, un bilan est prévu prochainement car, outre Muttersholtz, 8 communes sont engagées dans le projet : je dois voir si toutes parviennent à respecter le cadre administratif. La Maison de la nature a un rôle d'animateur, et j'ai participé aux réunions.

La majorité des projets de créations de mares se font sur emprise communale. Muttersholtz est déjà bien avancée, les autres communes en sont à la phase de diagnostic et donc je vais continuer à les accompagner

pour qu'elles aillent dans le concret. Ainsi, une partie de mon travail consiste à rencontrer les gens, mais il y a également aussi une partie administrative, pour suivre et pousser l'ambition de certains projets.

Une mare peut se faire très vite en soi, après qu'on se soit assuré de l'endroit où on la crée. Si un dossier est à déposer à la DDT, cela peut prendre un peu de temps pour l'instruction. La partie travaux n'est pas le plus long ; quant à la durée pour qu'elle devienne fonctionnelle (qu'elle se remplisse, se végétalise puis soit colonisée par les animaux), cela varie ... »

- Que pensez-vous de ces aménagements ?

« A partir du moment où c'est bien réfléchi en amont (position, type de sol, environnement aux alentours...), ce sont des aménagements très bien, pour lesquels on peut rapidement avoir et voir des résultats. Les mares ont de multiples fonctions : lieu de refuge, de reproduction, d'alimentation, pour les espèces, mais aussi d'abreuvement pour la faune (par exemple les Brigades vertes ont été beaucoup interpellées ces dernières années pour des animaux qui souffraient du manque d'eau).

Ce n'est pas le cas à Muttersholtz mais parfois les mares ont un rôle pour limiter le ruissellement, elles peuvent jouer un rôle de régulateur et/ou d'épurateur des eaux.

L'ARS (Agence régionale de santé) alerte au sujet des moustiques : il faut savoir qu'il y a moins de prolifération si la mare est équilibrée écologiquement (par la présence des prédateurs naturels) - et souvent les mares sont loin des habitations. C'est donc un sujet à réfléchir. Parallèlement, les hivers sont de moins en moins rigoureux ... donc les mares ne sont de loin pas les seules responsables ! Mais l'aspect sanitaire est toujours à prendre en compte. »

- Quels avantages et inconvénients voyez-vous dans ce programme de création de mares ?

« Les avantages sont nombreux : la mare permet d'offrir plus de lieux favorables pour la faune des milieux humides, qui souffre beaucoup. La trame verte et bleue permet le déplacement des espèces et les mares sont des points de relais entre les milieux : c'est tout l'objectif de renforcer la potentialité écologique d'un territoire.

La mare représente une bonne action démonstrative pour la population : c'est concret, rapidement, et on peut expliquer sur le terrain. Parfois elle peut être à sec, et ce n'est pas grave : il faut juste le comprendre et l'expliquer. Au fil du temps, son profil peut changer, elle peut se combler et parfois il faut réouvrir la végétation, reprofiler les pentes pour les animaux. Créer des mares, c'est bien mais entretenir celles qui existent déjà c'est encore mieux, comme les haies !

S'agissant des inconvénients : je n'en vois pas... Plutôt des points de vigilance : il faut bien expliquer et l'enjeu est là, d'expliquer, d'écouter... Pendant des années l'eau stagnante a été mal considérée (l'eau croupie est vue négativement) mais aujourd'hui on sait que les mares présentent un très vif intérêt. Leur création doit se faire en concertation. »

- Quelles propositions feriez-vous pour d'autres aménagements pour la suite ?

« Je pense qu'il faut poursuivre la dynamique de Muttersholtz et l'étendre ailleurs : c'est l'objectif du projet Trame verte et bleue ! On espère que d'autres communes vont développer les mêmes actions. »